

Un autre problème surgit au Honduras. Il y a dans ce pays un collège agricole—je reviendrai sur l'agriculture et sur la nécessité de la développer, comme l'a proposé le député de Perth-Wilmot (M. Jarvis)—donc, au Honduras, il y a une magnifique école d'agriculture où se retrouvent pendant deux ou trois ans des élèves venus de toute l'Amérique centrale pour y apprendre les éléments de l'agriculture: comment faire pousser des légumes, comment les commercialiser, comment les garder et comment soigner le sol. C'est ce qu'on appelle, dans le langage de l'ACDI, une formation de pays du Tiers-Monde.

Je ne sais pas combien de lettres j'ai écrites au sujet de cette école. Il en coûterait \$750 pour amener un élève de presque n'importe quelle région de l'Amérique centrale à l'école de Zamorano au Honduras. Je n'ai reçu absolument aucune réponse à ce sujet. J'espère avoir l'occasion de revenir sur ce genre de formation, mais je peux déjà dire que, à mon sens, c'est l'une des plus intéressantes que l'ACDI puisse donner parce qu'elle ne prive pas l'élève de sa culture. Elle le laisse dans le milieu auquel il est habitué. Il vit continuellement avec des gens avec lesquels il peut parler et communiquer. Il apprend des choses qu'il peut facilement utiliser chez lui, mais je n'ai reçu aucune réponse à ce sujet.

Il existe à Panama un institut de formation communautaire dirigé par un prêtre canadien, le Père Steele. Cet établissement fonctionne depuis dix ans sans aucune aide. L'ACDI se trouvait dans la région et le Père Steele m'a demandé plusieurs fois s'il me serait possible de persuader l'ACDI d'envoyer deux ou trois étudiants à cet institut pour qu'il puisse les former et les renvoyer dans leur pays d'origine pour y lancer la philosophie communautaire. Tous les cours étaient en espagnol, il n'y avait donc pas de difficulté de langage. Pensez-vous que j'ai pu obtenir quoi que ce soit de l'ACDI—encore une fois il s'agit d'une formation dite de pays du Tiers-Monde? Rien du tout.

L'expérience la plus malheureuse que je dois à la mauvaise administration de l'ACDI est consignée dans plusieurs lettres classées. Je ne pense pas manquer à la confiance de personne en disant cette histoire. Alors que j'étais ambassadeur au Nicaragua, on m'a refusé l'autorisation de visiter une région où l'on envisageait de construire un port. On m'a dit de ne pas y aller parce qu'on pourrait penser que le Canada s'intéresserait un peu trop au financement de ce projet. J'avais pris des dispositions pour visiter des groupes de Canadiens dans la région, il m'a fallu les annuler.

Dans les deux semaines suivant ce refus, un agent subalterne de l'ACDI a été envoyé sur place. Sans se donner même la peine de visiter le port, il a approuvé la participation du Canada à sa construction, est rentré et n'a même pas averti l'ambassadeur du Canada au Nicaragua de ce qu'il avait fait. J'ai découvert des mois plus tard ce qui s'était passé. J'étais allé voir des représentants du gouvernement nicaraguayen et ils m'ont dit combien le Canada les avait aidés. Je leur ai demandé de quoi il s'agissait, car je n'étais pas au courant de l'affaire. Un agent subalterne de l'ACDI était venu négocier et conclure un accord concernant un port et l'ambassadeur n'avait même pas le droit d'en prendre connaissance.

Ce sont ces choses que nous voulons faire connaître. Ce sont des problèmes qui se posent dans tous les pays. Il y a eu un autre cas à Costa Rica. On avait entrepris de donner un cours en administration universitaire mais les choses allaient mal. Quand les négociateurs sont venus conclure l'entente, je n'avais rien reçu sur l'affaire. C'est à peine si j'ai été invité à la réunion; mais je me suis arrangé pour y

être. On s'attendait à ce que j'expose les avantages du cours; je ne savais même pas qu'il y avait un programme d'organisé.

L'absence de coordination entre le ministère des Affaires extérieures et l'ACDI est aberrante, et il est temps que le ministre le sache.

Des voix: Bravo!

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): J'aimerais...

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Le député de Cape Breton-East Richmond (M. Hogan).

M. Andy Hogan (Cape Breton-East Richmond): Madame l'Orateur, je pense que nous sommes à peu près tous d'accord que l'Agence canadienne de développement international doit accepter comme on le lui demande de se plier à plus d'ouverture, en dépit du plaidoyer du député de Comox-Alberni (M. Anderson), à parler avec franchise de ses politiques, de ses programmes et de ses objectifs. Je crois que mon collègue le député de Greenwood (M. Brewin) a fait une suggestion admirable en proposant la création d'un ministère chargé de l'aide à l'étranger.

Lors du débat du 15 novembre sur la crise mondiale de l'alimentation, il a été mentionné que le Canada, à l'instar des États-Unis, avait manqué à sa promesse d'affecter 1 p. 100 de son PNB au pays du quart monde. Beaucoup d'entre nous s'en émeuvent, mais nous ne voulons pas que le Canada atteigne cet objectif dans son intérêt à lui mais plutôt pour contribuer au développement, à court et à long terme de ces pays. A ce sujet nous voulons savoir s'il est vrai, comme certains commentateurs l'ont dit dernièrement, que l'ACDI s'empresse de dépenser 117 millions de dollars d'ici trois mois pour impressionner les agents du Conseil du trésor?

● (2120)

Nous savons tous que, si l'on ne dépense pas les sommes affectées, l'institution dispensatrice, en l'occurrence le Conseil du trésor, peut réduire les crédits l'année suivante. Je répète: est-ce vrai? Vu que l'ACDI a maintenant six ans d'expérience, et l'incroyable besoin immédiat d'aide alimentaire et à long terme de développement des 32 pays les plus déshérités du monde, cela ne saurait certes être vrai. C'est sûrement à tort que l'on accuse l'ACDI de s'attacher d'abord à produire des chiffres pour renforcer l'impression que le Canada est à l'avant-garde des pays fournisseurs d'aide au développement.

Assurément, madame l'Orateur, il est faux de dire qu'un des principaux critères de succès à l'ACDI, ce n'est pas l'utilisation appropriée des fonds mais une dépense systématique coûte que coûte et jusqu'au dernier sou des sommes affectées dans le budget.

On sait qu'en période d'inflation mondiale et d'évolution structurelle des économies du monde, alors que l'incertitude règne dans le domaine des relations monétaires internationales, l'ACDI est aux prises avec de grandes difficultés pour adapter et en fait, pour modifier ses programmes, ses projets et ses objectifs concernant l'aide extérieure et le développement.